

Médecine - Chaire de recherche du Canada de niveau 2 en responsabilité sociale

Université d'Ottawa

Endroit : Ontario

Date d'affichage : 2021-03-10

Publiée jusqu'au : 2021-05-09

L'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour une chaire de recherche du Canada (CRC) de niveau 2 en responsabilité sociale. La personne retenue sera titulaire d'un poste en milieu clinique qui ne mène pas à la permanence au sein de la Faculté de médecine, de l'un de ses hôpitaux affiliés (p. ex. l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario, l'Hôpital Montfort, l'Hôpital Royal Ottawa) et de son institut de recherche affilié (l'[Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa](#) [IRHO], l'[Institut de recherche du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario](#) [CHEO-RI], l'[Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa](#) [ICUO], l'[Institut de recherche Bruyère](#) [IRB], l'[Institut de recherche en santé mentale](#) [IRSM] ou l'[Institut du Savoir Montfort](#)). Le titulaire ou la titulaire de la chaire détiendra un permis d'exercice de la médecine remis par l'Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario ou sera admissible à son obtention.

En tant qu'école de médecine socialement responsable, il nous revient de déterminer quels sont les besoins et les défis prioritaires en matière de santé, d'adapter l'enseignement, la recherche et les services en conséquence et d'évaluer leurs répercussions sur la société. C'est pourquoi nous cherchons à attirer des personnes en début de carrière dotées de solides aptitudes en recherche sur la responsabilité sociale qui contribueront directement à améliorer la santé de la communauté desservie par l'Université d'Ottawa et celle de la population en général en misant sur les partenariats, l'équité et l'applicabilité sociale. En plus d'une formation clinique, la personne retenue devra avoir une formation ou une expertise formelle dans une discipline de recherche en lien avec la santé (formation médicale, engagement communautaire, recherche clinique, politiques en matière de santé, santé publique, etc.). Sont particulièrement invitées à postuler les personnes qui se démarquent par leur détermination à (liste non exhaustive) :

- S'attaquer aux besoins et aux défis actuels et futurs de la société, y compris par la conception et la mise en œuvre d'interventions efficaces en matière de soins de santé et de formation pour lutter contre les inégalités attribuables aux déterminants sociaux de la santé, notamment auprès des francophones, des autochtones et des communautés rurales, éloignées ou les populations marginalisées (groupes et communautés victimes de discrimination et d'exclusion sur le plan social, sanitaire, politique et économique).
- Mettre au point des méthodes et des stratégies innovantes pour mesurer l'engagement des parties prenantes et des communautés (recherche participative, approches intégrées d'application des connaissances, etc.).
- Mesurer la responsabilité sociale et ses retombées au moyen de stratégies d'évaluation et de certification.

La personne retenue fera partie intégrante de l'environnement de recherche dynamique, collaboratif et interdisciplinaire de la Faculté de médecine et de ses Instituts de recherche affiliés. En tant que titulaire de la Chaire, elle contribuera également à mettre la responsabilité sociale de l'avant au sein de la Faculté.

Les **chaires de niveau 2**, d'une durée de cinq ans et renouvelables une seule fois, dont les titulaires sont des chercheurs émergents exceptionnels ou des chercheuses émergentes exceptionnelles considérées par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine. Pour chaque chaire de niveau 2, l'établissement reçoit 100 000 \$ par année pendant cinq ans, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000 \$ par année à titre d'allocation de recherche pour tout titulaire d'une chaire de niveau 2 qui en est à son premier mandat.

Les candidats ou les candidates doivent être, au minimum, professeurs adjoints ou agrégés ou professeures adjointes ou agrégées, ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommés à ces niveaux. Les candidats et les candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant doivent communiquer directement avec l'Université d'Ottawa pour toute question ayant trait à leur admissibilité éventuelle à une chaire de niveau 2. L'établissement peut proposer la candidature d'un professeur ou d'une professeure qui, au moment de la mise en candidature, a obtenu son diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et a dû interrompre sa carrière de façon légitime (voir la section intitulée Justifications acceptables). Dans de tels cas, l'établissement doit présenter au Secrétariat une justification en bonne et due forme (à l'aide du formulaire de justification de la chaire de niveau 2), indiquant les raisons pour lesquelles le candidat ou la candidate est toujours considérée comme étant un nouveau chercheur ou une nouvelle chercheuse. L'Université reconnaît l'impact légitime que les congés (congés parentaux, congés pour maladie, par exemple) peuvent avoir sur le dossier de recherche d'un candidat ou d'une candidate et que ces congés seront pris en compte lors du processus d'évaluation. Les personnes nouvellement sélectionnées pour une CRC sont aussi admissibles à une aide financière de la Fondation canadienne pour l'innovation pour acquérir de l'équipement de pointe indispensable à leur travail.

Embauche préférentielle :

L'Université d'Ottawa est engagée à assurer l'équité, la diversité et l'inclusion dans les environnements de recherche et de leadership de nos étudiants et nos étudiantes, de notre personnel et de notre corps professoral. Par conséquent, nous encourageons fortement les candidatures des membres compétents et expérimentés des quatre groupes désignés tels que les Autochtones, les minorités visibles, les personnes en situation de handicap et les femmes, telles que définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi, ainsi que toutes les personnes qualifiées possédant les compétences et les connaissances requises pour mettre en œuvre de façon productive des mesures d'équité qui assurent et maintiennent en poste des équipes diversifiées et favorisent des pratiques inclusives pour les membres des équipes de recherche. Dans le cadre de ce processus d'embauche préférentielle, les candidatures des membres des quatre groupes désignés seront priorisées et évaluées en premier pour le poste à combler. Nous demandons aux candidats et aux candidates qui souhaitent bénéficier d'une considération préférentielle de remplir le formulaire d'auto-identification

suivant: https://research.uottawa.ca/sites/research.uottawa.ca/files/crc_formulaire_auto-identification_cvrr.pdf.

Le but de cette mesure est d'augmenter la représentation et la contribution des membres des quatre groupes désignés dans l'attribution de postes de Chaires de recherche du Canada.

Compétences requises : Un diplôme de médecine (MD) ou un diplôme de médecine/Doctorat (MD/PhD), un excellent dossier de recherche dans le ou les domaines de la CRC et preuve de collaborations interdisciplinaires; un engagement continu envers l'enseignement et la formation d'étudiants et d'étudiantes aux cycles supérieurs; une habileté à obtenir des fonds de recherche externes, d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en anglais ou en français. Une connaissance passive de l'autre langue officielle serait un atout.

Rang et salaire: Nomination à un poste en milieu clinique qui ne mène pas à la permanence au sein de l'institut de recherche affilié concerné (selon le domaine d'expertise et les accords de partenariat) et affectation professorale à la Faculté de médecine. Le rang académique sera soit professeur adjoint ou agrégé ou professeure adjointe ou agrégée, tout dépendant du niveau de carrière et dossier de recherche de la candidate ou du candidat sélectionné.

Dossier de candidature :

- une lettre de présentation;
- un curriculum vitæ à jour; (veuillez inclure les interruptions de carrière, telles que des congés parentaux ou de maladie, qui peuvent avoir eu une incidence sur votre dossier de recherche. Celles-ci seront prises en considération dans le processus de sélection);
- un plan de recherche (2 à 3 pages);
- une description des champs d'intérêt en enseignement (1 à 2 pages);
- une déclaration sur la philosophie et les pratiques concrètes en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (1 page) ;
- les noms de trois personnes qui pourraient être contactées par l'Université pour des lettres de recommandation qui suivront le format demandé dans [les directives du programme des Chaires de recherche du Canada](#) (i.e. une lettre d'une autorité établie dans le domaine qui n'est pas en conflit d'intérêts avec le candidat ou la candidate et deux lettres de répondants qui ne sont pas affiliés à l'Université d'Ottawa, à moins que la personne soit le superviseur ou la superviseure de doctorat ou de recherche postdoctorale du candidat ou de la candidate); et
- Formulaire d'auto-identification (se référer à la section Embauche préférentielle ci-dessus).

No. de l'affichage : 21020-CRC

Date limite : 11 mai 2021

Le processus de sélection débutera en mai et se poursuivra jusqu'à la dotation du poste. Nous ne communiquerons qu'avec les personnes sélectionnées pour une entrevue. **Prière d'envoyer le dossier de candidature à l'adresse suivante ou par courriel à :**

Monsieur Sylvain Charbonneau, vice-recteur à la recherche

Université d'Ottawa

550, rue Cumberland, pièce 246

Ottawa ON K1N 6N5 CANADA

rcca-coord@uOttawa.ca

Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières en communiquant avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958. Le Programme des chaires de recherche du Canada n'impose aucune restriction en ce qui concerne la nationalité ou le pays de résidence des candidats ou des candidates. Les procédures qui permettent aux titulaires de chaire non canadiens de travailler au Canada ont été établies par Emploi et Développement social Canada et par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. L'Université d'Ottawa est fière de sa tradition de bilinguisme, vieille de plus de 160 ans. Par l'entremise de l'Institut des langues officielles et du bilinguisme, l'Université offre aux membres de son personnel et à leurs conjoints ou conjointes de la formation dans la langue officielle qu'ils maîtrisent le moins. Au moment d'obtenir leur permanence, les professeures et professeurs devraient être capables de fonctionner dans un milieu bilingue. Dans certains cas, la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles est une condition d'obtention de la permanence.

Avis de collecte de renseignements personnels

Conformément à la Loi de l'Ontario sur l'accès à l'information et à la protection de la vie privée et à la Politique 90 de l'Université, vos renseignements personnels sont recueillis sous l'autorité du University of Ottawa Act 1965, et sont destinés à être utilisés à des fins compatibles avec votre demande d'emploi et l'administration de votre relation de travail, si elle est établie. Si vous avez des questions concernant cette

collecte d'informations personnelles, veuillez communiquer avec le Cabinet du vice-provost aux affaires professorales au 613-562-5958 ou par courriel au vra.affairesprofessorales@uottawa.ca.